



Attestation de Formation

IOA

Infirmier(e) Organisateur(trice) de l'Accueil

Objectif

Optimiser la prise en charge des patients à leur arrivée aux urgences par une évaluation rapide, une priorisation et une orientation adaptée.

Objectif

Accueillir le patient et ses accompagnants (famille / entourage).

Évaluer les besoins en santé du patient et les priorités de soins par un examen clinique infirmier.

Reconnaître le motif de consultation et préciser le degré de gravité pour procéder au tri et à l'organisation du flux.

Décider du lieu de soin adapté aux besoins.

Transmettre ces décisions au médecin et à l'infirmière chargée du secteur de soin.

Programme de formation

Missions et cadre légal de l'IOA (décret 22 mai 2006)

Bases de l'organisation d'un service d'urgences

Examen clinique infirmier basé sur l'interrogatoire, l'examen physique du patient et la prise de paramètres vitaux.

Techniques de communication et de gestion du stress et de l'agressivité

Spécificités pédiatriques et psychiatriques.

Méthode et score pour prioriser les urgences des pathologies les plus courantes.

Méthode pédagogique :



Simulation de tri et débriefing

Pédagogie active

Cas pratiques

Mises en situation simulées

Cas cliniques

Retour d'expériences

Enseignement magistral

Documentation sur clé USB

Modalité d'évaluation :

Présence conditionnant la validation

Recueil de satisfaction des stagiaires

Évaluation des acquis tout au long de la formation

(études de cas, mise en situation professionnelle, débriefing)

Évaluation des acquis post formation en e-learning



Public Concerné :

Infirmier(e) de SAUV et de SMUR
Ancienneté 2 ans
dans le service des urgences

Groupe de 12 à 14 participants

Durée de la formation :

4 journées, soit 28 heures
De 8 heures à 16 heures

Coût de la formation :

950 Euros

Lieu de la formation :

Hôpital d'Auxerre

ou sur site à la demande

Dates

Contactez le secrétariat du CESU 89

Lieu de la formation :

Hôpital d'Auxerre

ou sur site à la demande

INTERVENANTS :

MÉDECIN URGENTISTE,

TITULAIRE D'UN DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT

SUPÉRIEUR EN PÉDAGOGIE,

INFIRMIERES URGENTISTES,

INFIRMIERE REFERENTE SAMU,

INFIRMIERE LIAISON PSYCHIATRIQUE,

PUERICULTRICE REFERENTE HDJ ET URGENCES

PEDIATRIQUES



Le CESU prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.

Contactez nous, afin d'étudier les différentes possibilités mises à disposition.



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Un certificat de réalisation sera
délivré à l'issue de la formation.

Quelques chiffres CESU 89 / 2021 :

Nombre de sessions : 115

Nombre de diplômes : 1055

IOA : 1 à 2 sessions annuelles

Taux de satisfaction : 100 %

Taux de réussite : 100 %